

En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation de cookies qui permettent notamment de vous proposer contenus, services, et publicités liés à vos centres d'intérêt. >
[en savoir plus et paramétrer les cookies.](#)

MES FAVORIS . Tours ☒ – Poitiers ☒

Deux-Sèvres - Melle - Conseil municipal

Compteurs Linky : la municipalité prend position

07/03/2017 05:38

Lors du dernier conseil municipal (NR de samedi) la municipalité a adopté une motion sur l'installation des compteurs de type Linky.

En septembre, un groupe d'habitants opposé aux compteurs Linky avait fait part de son inquiétude, pétition à l'appui. La municipalité, à qui le collectif demandait de se déclarer opposée à ces compteurs, avait alors répondu qu'elle avait délégué cette compétence au Sieds et qu'elle ne pouvait donc s'opposer à leur installation.

Ce mercredi, la municipalité melloise a pris officiellement position en adoptant une motion qui revient en premier lieu sur les inquiétudes des habitants. « Ces préoccupations résultent en partie des conditions dans lesquelles les compteurs auraient été posés dans certains logements d'autres localités du département, au mépris des droits élémentaires des occupants et/ou des propriétaires. »

A l'unanimité, le conseil municipal demande « expressément à l'opérateur chargé de la pose des compteurs Linky de garantir aux usagers la liberté d'exercer leur libre arbitre à titre individuel et sans pression, pour refuser ou accepter l'accès à leur logement ou propriété, refuser ou accepter la pose d'un tel compteur, refuser ou accepter que les données collectées par le compteur soient transmises à des tiers partenaires commerciaux de l'opérateur ».

De plus la motion adoptée par les conseillers demande que l'usager soit clairement informé de ses droits d'opposition et qu'il puisse les exercer « par le biais d'une case à cocher, sans avoir à le motiver conformément à la recommandation de la Cnil ». Le conseil municipal demande à l'unanimité qu'aucun compteur ne puisse être posé sans l'accord formel, exprimé en toute liberté de l'usager concerné.

Un Pass'voyage scolaire

Au cours du conseil, les élus mellois se sont prononcés pour la création du Pass'voyage scolaire, sur le modèle des Pass Culture et Sport déjà en place depuis plusieurs années, et plus récemment étendu aux communes voisines, Saint-Martin-lès-Melle et Saint-Léger-de-la-Martinière. Mis en place dès cette année scolaire pour Melle, il le sera à la rentrée prochaine pour les deux autres communes. Ce nouveau Pass est destiné aux jeunes Mellois scolarisés du CP à la 3^e.

Pour en bénéficier, deux conditions devront être remplies. La participation demandée aux familles devra être supérieure à 50 euros et le voyage devra comporter une nuitée ou plus. Le pass, d'une valeur de 30 €, présenté par les familles à la direction de l'établissement scolaire, sera déduit de la somme supportée par les familles. Elle sera ensuite remboursée à l'établissement par la municipalité.

Le Pass'culture est quant à lui étendu aux rendez-vous culturels payants organisés par la municipalité, comme les projections Connaissance du monde ou les différents spectacles. Ce sera le cas de « Ça va valser » de la compagnie Mastoc, le 17 mars.

Suivez-nous sur [Facebook](#)

A lire aussi sur La NR

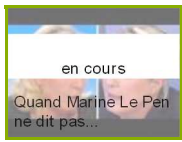
- ▶ Plainte pour harcèlement sexuel à la mairie
- ▶ Une conductrice mise en joue par un policier municipal
- ▶ Micheline et Jean-Pierre toujours en course à plus de 75 ans
- ▶ Des bolides à portée de main
- ▶ Une ex-enfant juive cachée à Vendôme témoigne

Ailleurs sur le web

- ▶ Anti-gaspi: je cuisine astucieusement ([Ça suffit le gâchis](#))
- ▶ Immobilier: vaut-il mieux acheter seul ou à plusieurs ? ([Crédit Agricole e-immobilier](#))
- ▶ Chez BNP Paribas, la CB est à 0€ alors profitez-en ([BNP Paribas](#))
- ▶ Vivez une expérience de conduite inédite avec Nouvelle Citroën C3 ([Citroën](#))

Recommandé par

Le reste de l'Actualité en vidéo : Quand Marine Le Pen ne dit pas "toujours la r



[Video Smart Player](#) invented by [Digiteka](#)



Profitez de la Sélection Déco Alinéa et des promos jusqu'à -40% sur plus de 500 articles

[Meubles et Déco Alinéa](#)

Tout connaître sur les mutuelles avant de faire votre choix

[Le Comparateur Assurance](#)

Impôts : Calculez ce que peut vous faire économiser la loi Pinel.

[Vous avez - de 60 ans ?](#)

Publicité 

Vous êtes ici : [Actualité](#) > [Politique](#) > [Compteurs Linky : la municipalité prend position](#)